CAMPS DE JOUR DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES



Image : Freepik.com

PROGRAMMATION 2019

Vivre au coeur de la nature
Saint-Ferréol-les-Neiges

Municipalité
SAINT-TITE-des-Caps

CAMP LES EXPLORATEURS

(4 À 10 ANS)

ÉQUIPE DE COORDINATION

Martin Pouliot, directeur des Loisirs et de la Culture
418 826-2253, poste 113
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Responsable du camp : Ann-Sophie Lachance-Fréchette (nom de camp : Zeppline)

Adjointes à la responsable du camp :
Meagann Tremblay-Racine (nom de camp : Lüna)
Alexandra Duclos (nom de camp : Aqua)

Pour joindre les animateurs pendant le camp :
418 520-1810
camp_explorateurs@hotmail.ca

THÉMATIQUE 2019

Cet été, vos enfants auront la chance de voyager dans le temps!

La princesse Cunégonde De Lacour a mystérieusement disparu de son royaume. Apeurée, elle cherche un endroit paisible loin de la ville étrange où elle a atterri et se retrouve à Saint-Ferréol-les-Neiges! Zeppline, Lüna et Aqua lui annoncent qu'elle est en 2019 et qu'elle a fait un saut de plus de 2500 ans dans le futur, probablement en tombant par accident dans une machine à voyager dans le temps. Cunégonde est sans mot, elle les supplie de trouver une solution et de la renvoyer d'où elle vient, car elle doit épouser son prince charmant qui l'attend dans son château avant la fin de l'été pour qu'ils y vivent heureux et aient beaucoup d'enfants!

C'est ici que vos enfants viennent lui prêter main-forte! Les ami(e)s du camp de jour devront aider Cunégonde à reconstituer une machine à remonter dans le temps, semaine après semaine, jusqu'à ce qu'elle retourne à la bonne époque! Cette mission sera accompagnée de sketchs animés et de grands jeux qui auront lieu tous les jeudis après-midi. Oubliez tout ce que vous savez sur l'histoire, car vous risquez d'être surpris…

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Âge minimum requis pour s'inscrire : 4 ans au premier jour du camp

Durée : du mardi 25 juin au vendredi 9 août 2019 (7 semaines). **Il n'y aura pas de camp le lundi 1er juillet.**



Horaire du camp : **de 9 h à 16 h**. Lors d'une sortie, le départ se fait du Camping du Mont-Sainte-Anne. Il est important d'être à l'heure, sinon l'autobus partira sans votre enfant.

Lieu : Le camp de jour aura lieu au Camping du Mont-Sainte-Anne situé dans le rang Saint-Julien.



Activités du lundi au vendredi (5 jours par semaine) : Les enfants participeront, avec leur groupe d'âge respectif, à différentes activités du lundi au vendredi autour d'un même thème. Des périodes de baignade seront prévues régulièrement dans le lac du camping. Une journée par semaine sera consacrée à une sortie dans la région ou à une activité spéciale sur le site. Le coût des sorties et des activités spéciales est inclus dans le tarif d'inscription. Un horaire des activités sera distribué lors de la réunion d'information pour les parents prévue **le mercredi 5 juin 2019 à 18 h 30**.



Service de garde

Lieu : Camping du rang Saint-Julien ou Chalet des loisirs de Saint-Tite-des-Caps

Horaire : de 7 h à 9 h
de 16 h à 17 h 30

Déroulement de la journée

9 h à 9 h 20	Accueil et rassemblement
9 h 20 à 9 h 45	Présence, crème solaire et collation
9 h 45 à 10 h 45	Bloc 1
10 h 45 à 11 h 45	Bloc 2
11 h 45 à 12 h 15	Dîner
12 h 15 à 12 h 30	Crème solaire
12 h 30 à 13 h 30	Bloc 3
13 h 30 à 14 h 30	Bloc 4
14 h 30 à 14 h 45	Collation
14 h 45 à 15 h 45	Bloc 5
15 h 45 à 16 h	Rassemblement



Option vélo de montagne : Pendant 5 semaines (début le 2 juillet), **les lundis, mardis et jeudis matin, à l'exception de la 1re semaine où ce sera mardi, jeudi et vendredi**, les jeunes pourront pédaler sur les sentiers du Mont-Sainte-Anne (pas uniquement sur le sentier Jean-Larose) accompagnés d'une belle gang de moniteurs du Club cycliste Mont-Sainte-Anne. Au programme : formations techniques, chasses au trésor, vélo, jeux d'habileté, etc.

Les **critères d'admission** sont les suivants :

- Être âgé de 5 ans au 1er juin 2019 (groupes divisés selon l'âge et le niveau d'habileté);
- Être en mesure de rouler sur un vélo doté de roues de 16 pouces ou plus sans l'aide de petites roues;
- Être capable de démarrer et de s'arrêter seul;
- Être capable de rouler au minimum 3 km;
- Avoir un abonnement de saison ou un billet de jour pour les sentiers du Mont-Sainte-Anne.

Encadrement : 1 moniteur pour 6 enfants

Lieu de rassemblement : Chalet de ski de fond du Mont-Sainte-Anne dans le rang Saint-Julien

Abonnement ou billet requis : un abonnement de saison ou un billet de jour est requis

Horaire : de 9 h à 11 h 30

Les après-midi pédagogiques : place au théâtre!



En collaboration avec l'école Caps-des-Neiges, à raison de deux après-midi par semaine, durant trois semaines, les enfants de 6 et 7 ans qui entrent à la 2e année à l'automne 2019 auront la chance de réaliser un théâtre des lecteurs.

Mais qu'est-ce qu'un théâtre des lecteurs? Il s'agit avant tout d'un jeu. Votre enfant lira pour jouer un rôle, pour raconter une histoire à d'autres jeunes. La magie du jeu le séduira tout en lui permettant de se glisser spontanément dans la peau d'un personnage. De plus, les artistes et les bricoleurs s'y retrouveront en créant les décors et les costumes.

Au cours de ces après-midi animés par une enseignante inspirante, vos enfants pourront aussi poursuivre le développement de leurs compétences en français et en mathématiques par l'utilisation de iPad et par des activités pédagogiques engageantes.



Journées de pluie : En cas de forte pluie, des activités sont organisées dans les locaux de l'hôtel de ville, au 33, rue de l'Église, à Saint-Ferréol-les-Neiges. Dans le doute, téléphonez au 418 520-1810.



Communication : Si vous désirez communiquer avec l'animateur de votre enfant, glissez un mot dans sa boîte à lunch qu'il remettra à son animateur. Ce dernier communiquera avec vous dès que possible. Vous pouvez cependant communiquer avec la responsable du camp « Les Explorateurs » en appelant au 418 520-1810.



Carte postale : Elle est envoyée une fois par semaine (le mardi), par courriel. Elle a pour objectif de faire un résumé de la semaine précédente et de faire des rappels relatifs aux sorties à venir et au fonctionnement du camp. Elle est aussi diffusée sur le site Web de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges : http://www.saintferreollesneiges.qc.ca/pages/camps-de-jour.



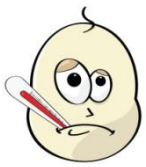
Transport : Trois circuits sont proposés pour transporter les enfants de leur domicile au Camping du Mont-Sainte-Anne (matin et soir). Il y a au moins un animateur par autobus lors de la cueillette des enfants. Voir la section TRANSPORT pour le détail des circuits.



Tenue vestimentaire : Afin de profiter au maximum des activités prévues, votre enfant doit porter :

- Vêtements appropriés selon la température;
- Tenue sportive, pantalon court ou short (le port de la jupe est interdit);
- Un chandail assez long, cachant suffisamment les épaules et le ventre;
- Une casquette ou un chapeau;
- Des espadrilles (souliers fermés);
- Chandail du camp de jour obligatoire lors des sorties.

Éviter le port de bijoux par mesure de sécurité ou risque de perte ou de vol.



Enfant malade ou blessé : Si votre enfant se blesse ou est malade durant les heures de camp, l'animateur tentera de vous joindre afin que vous puissiez venir chercher votre enfant dans les plus brefs délais. Il est alors important que tous les numéros notés sur le formulaire d'inscription soient à jour. En cas d'accident grave et si nous ne pouvons pas vous joindre, nous pourrions faire appel aux services d'urgence afin de mettre en sécurité votre enfant et le reste du groupe.



Mesures disciplinaires : Afin de passer un été mémorable, les enfants ont un code de vie à suivre. S'il n'est pas respecté, l'enfant reçoit un avertissement verbal de la part de l'animateur. Après le troisième avertissement, un premier avis est alors envoyé à la maison. Il est important d'en prendre connaissance et de nous le retourner avec votre signature. Après deux avis envoyés à la maison, votre enfant sera retiré du camp. Afin d'éviter cette situation, il est important de rappeler à votre enfant les règles qu'il a à respecter. La direction du camp se réserve le droit de retirer un enfant définitivement et sans délai si la situation l'exige. Voici spécifiquement des comportements qui seraient susceptibles de provoquer un renvoi : violence, impolitesse répétée, langage vulgaire ou inacceptable, lancement d'objets, morsure, bris volontaire de matériel, refus d'obéir aux consignes, objets interdits.



Prise de médicaments : Vous avez la responsabilité d'avertir la direction ainsi que les animateurs du camp si l'état de santé de votre enfant nécessite des attentions ou des précautions particulières, soit en le mentionnant sur le formulaire d'inscription ou en communiquant directement avec eux.

Si votre enfant doit prendre des médicaments pendant les horaires du camp, il est important de bien noter toutes les informations dans le formulaire d'inscription sous la rubrique « Santé de votre enfant » (nom du médicament, posologie, la personne qui peut administrer le médicament).

Si votre enfant est allergique et qu'il a recours à un auto-injecteur EpiPen, il est indispensable de le mentionner dans le formulaire d'inscription. De plus, il est important de mentionner si l'enfant doit l'avoir avec lui, s'il le laisse dans son sac ou s'il le confie à la direction qui a un endroit prévu pour les médicaments.

SAC À DOS



- ☐ Casquette ou chapeau
- ☐ Crème solaire hydrofuge
- ☐ Bouteille d'eau
- ☐ Lunch complet et nutritif avec un « ice pack »
- ☐ Deux collations
- ☐ Vêtements de rechange
- ☐ Vêtements chauds
- ☐ Maillot de bain (pour jeux d'eau, baignade dans le lac du Camping du Mont-Sainte-Anne, sorties à la piscine)
- ☐ Vêtement de flottaison ou ballon dorsal si nécessaire

*Veuillez bien identifier les vêtements et les accessoires au nom de votre enfant.

**Il est important que votre enfant n'apporte aucun jouet ou matériel de la maison. Cela évite les conflits et les malentendus. Il n'y a aucun événement où votre enfant devra apporter un objet de la maison.



BOÎTE À LUNCH

Tous les jours, votre enfant doit avoir un repas froid ou chaud (dans un thermos) nutritif et complet. Il n'y a aucun four micro-ondes mis à notre disposition sur le site. Une bouteille d'eau et deux collations (santé) devraient être placées dans la boîte à lunch. Comme aucun réfrigérateur n'est à notre disposition, nous vous suggérons d'insérer un « ice pack » dans la boîte à lunch ou de congeler les jus et l'eau à l'avance. Il est bien d'éviter tout aliment allergène tel que les noix et les arachides.

CAMP ADOS-AVENTURE

(11-13 ANS)

Coordonnatrice : Camille Boucher
418 925-7530
ados-aventure@hotmail.ca

Âge minimum requis pour s'inscrire : 11 ans au premier jour du camp

Lieu : La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges est associée avec la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré pour l'organisation du camp « Ados-Aventure » basé au Centre de loisirs Sainte-Anne.

Activités 4 jours par semaine, du lundi au jeudi (à l'exception des 1re et 2e semaines où ce sera mardi, mercredi, jeudi et vendredi) : Les jeunes participeront à différentes activités régulières (sports, arts, aventures, etc.) qui satisferont les amateurs de sensations fortes, mais aussi à des activités de financement. Elles leur permettront de créer des liens avec d'autres jeunes de leur âge et de se responsabiliser.

Horaire du camp : de 9 h à 16 h

CAMP DE VÉLO

(9 à 15 ANS)

T'as le goût de faire du BÉCYK cet été? Tu veux améliorer ta technique et avoir du FUN en vélo de montagne?

Du 25 juin au 16 août 2019 (8 semaines), 4 jours par semaine (du lundi au jeudi), **à l'exception des 1re et 2e semaines où ce sera mardi, mercredi, jeudi et vendredi.** Au programme : sorties techniques, longues randonnées avec pique-nique, pumptrack, baignade, jeux d'habileté, sorties à l'extérieur du Mont-Sainte-Anne et plus.

- Âge : de 9 à 15 ans (groupes divisés selon l'âge et le niveau d'habileté)
- Ratio : le nombre minimum de cyclistes est de 4 par semaine
- Lieu de rassemblement : Chalet de ski de fond du Mont-Sainte-Anne situé dans le rang Saint-Julien
- Abonnement ou billet requis : un abonnement de saison ou un billet de jour pour les sentiers du Mont-Sainte-Anne est requis
- Horaire : de 9 h à 16 h
- Service de garde : disponible au camp « Les Explorateurs » matin et soir
- Informations : auprès de Hugues Longpré par courriel à hugues.longpre@videotron.ca



TRANSPORT



« LES EXPLORATEURS »

Un service de transport est inclus dans le coût d'inscription pour se rendre au camp de jour et retourner à la maison en fin de journée. Vous communiquerez à **une seule adresse**, pour toute la durée du camp, afin d'assurer une meilleure sécurité des enfants. Veuillez prendre note que les horaires ci-dessous sont communiqués à titre indicatif; il est conseillé au jeune de se présenter à l'arrêt d'autobus cinq minutes avant l'horaire indiqué.

Autobus 1

Caisse Desjardins de Saint-Ferréol-les-Neiges
Aller : 8 h 15
Retour : 16 h 25

Coin des rues de la Cavée et Fourchue
Aller : 8 h 20
Retour : 16 h 20

Coin des rues des Myrtilles et Notre-Dame
Aller : 8 h 25
Retour : 16 h 15

Coin des rues des Myrtilles et De Coubertin
Aller : 8 h 30
Retour : 16 h 10

Coin des rues Soumande et Franc-Clos
Aller : 8 h 35
Retour : 16 h 07

***Nouvel arrêt : coin des rues Soumande et du Rocher**
Aller : 8 h 37
Retour : 16 h 05

Avenue Royale jusqu'au 3058 – coin rue du Soleil-Levant et avenue Royale
Aller : entre 8 h 40 et 8 h 55
Retour : entre 16 h et 16 h 10

Autobus 2

269, avenue Royale, Saint-Tite-des-Caps (parc des loisirs)
Aller : 8 h 15
Retour : 16 h 45

Cueillette des enfants du rang Saint-Antoine
Aller : entre 8 h 30 et 8 h 55
Retour : entre 16 h 10 et 16 h 30

Autobus 3

Coin rang Saint-Antoine et avenue Royale
Aller : 8 h 15
Retour : entre 16 h 05 et 16 h 30

Cueillette des enfants de l'avenue Royale et des rangs Saint-Nicolas et Saint-Julien

« ADOS-AVENTURE » (lève-tard ☺)

Les jeunes pourront prendre l'autobus « Les Explorateurs » **voir plus haut pour les détails** ou embarquer aux horaires ci-dessous :

- Église : aller 9 h / retour 15 h 40
- Caisse Desjardins de Saint-Ferréol-les-Neiges : aller 9 h 05 / retour 15 h 45

INSCRIPTIONS

Sur la plateforme Qidigo, du 15 avril au 24 mai 2019

*Il est important de bien répondre **à toutes les questions du formulaire** pour pouvoir procéder à l'inscription.

Il est essentiel que vous respectiez les dates d'inscription afin que nous puissions planifier l'embauche du personnel, les formations, concevoir les listes de présences, les circuits d'autobus, etc. **Nous comptons donc sur votre collaboration.**

****Après le 14 juin 2019, une majoration de 30 $ par enfant sera appliquée sur le tarif****

Nous vous offrons la possibilité d'inscrire votre enfant :

- À la semaine
- Pour 7 semaines

Pour le camp « Les Explorateurs » uniquement, vous avez aussi la possibilité :

- d'inscrire un 2e enfant avec un rabais de 15 %
- d'inscrire un 3e enfant avec un rabais de 30 %

Veuillez prendre note qu'aucun remboursement ne sera effectué après la deuxième semaine du camp, **soit après le 6 juillet 2019**. Avant cette date, la Municipalité effectuera un remboursement au prorata de la présence de l'enfant.

TARIFS

*Les tarifs s'appliquent aux résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps (le tarif des programmes Les Explorateurs et Ados-Aventure est majoré de 100 % pour les résidents des autres municipalités).

LES EXPLORATEURS (4 à 10 ans)

Enfants de Saint-Ferréol-les-Neiges			
	1er enfant	2e enfant	3e enfant
5 jours par semaine • À la semaine • 7 semaines	 45 $ 270 $	 38,25 $ 229,50 $	 31,50 $ 189 $
Service de garde • Par jour • Par semaine • Pour les sept semaines	 5 $ 20 $ 140 $	 5 $ 20 $ 140 $	 5 $ 20 $ 140 $

Enfants de Saint-Tite-des-Caps			
	1er enfant	2e enfant	3e enfant
5 jours par semaine • À la semaine • 7 semaines	 55 $ 300 $	 46,75 $ 255 $	 38,50 $ 210 $
Service de garde • Par jour • Par semaine • Pour les sept semaines	 5 $ 20 $ 140 $	 5 $ 20 $ 140 $	 5 $ 20 $ 140 $

Option vélo de montagne (5 à 10 ans) : 90 $ pour 5 semaines

ADOS-AVENTURE (11 à 13 ans)

	Adolescents de Saint-Ferréol-les-Neiges	Adolescents de Saint-Tite-des-Caps
4 jours par semaine	70 $	80 $
7 semaines	290 $	330 $

CAMP DE VÉLO (9 à 15 ans) : 140 $ (**4 jours** par semaine)

MODALITÉS DE PAIEMENT

Paiement par carte de crédit sur Qidigo au moment de l'inscription.

RÉUNIONS POUR LES PARENTS

« Les Explorateurs » : la réunion d'information pour les parents aura lieu **le mercredi 5 juin 2019 à 18 h 30** au camping du Mont-Sainte-Anne. Les sujets abordés lors de la réunion seront les suivants : le fonctionnement général du camp de jour, la présentation de l'équipe d'animation, les sorties, le service de garde, le transport, les baignades, etc. Une période de questions vous sera évidemment accordée.

« Ados-Aventure » : la réunion d'information pour les parents aura lieu **le mercredi 12 juin 2019 à 18 h 30** au Centre Sainte-Anne, 10000, boulevard Sainte-Anne, à Sainte-Anne-de-Beaupré.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier
Desjardins, caisse de La Côte-de-Beaupré
pour sa contribution financière à la formation
des animatrices et des animateurs des camps de jour.

Desjardins
Caisse de La Côte-de-Beaupré